

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Examen et
vote de la DM
n° 1 Budget
annexe
Culture 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 10 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de Décembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 28
▪ représentés : 4
▪ absents : 1

Etaiient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
3 décembre 2020

Par procuration : Monsieur François ROBIN (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Laurent SUAU), Madame Ghali THAMI (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

Absente : Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillère Municipale.

17 DEC. 2020

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Monsieur le Maire expose :

Pour tenir compte des ajustements nécessaires en dépenses comme en recettes sur le budget annexe Culture 2020, l'adoption de la décision modificative n° 1, jointe en annexe, est proposée.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 6 abstentions, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le **21 DEC. 2020**
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Mende, le 11 décembre 2020
Le Maire,
Laurent SUAU

Accusé de réception en préfecture
048-214800955-20201210-18716-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020



BUDGET ANNEXE CULTURE

DECISION MODIFICATIVE N°1 / 2020

Conseil Municipal du 10 décembre 2020

N.B : les écritures d'ordre sont notées en italique

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap. Article	Libellé	Montant	Observations
<u>011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	-15 000,00	
	61111 Prestations de services	-15 000,00	Pour équilibre de la section
<u>67</u>	<u>Immobilisations en cours</u>	15 000,00	
	678 Autres charges exceptionnelles	15 000,00	Remboursements des spectacles annulés
SOUS TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		0,00	